



**Ville de GUERET**  
**Creuse – 13 000 habitants**  
**Recrute**  
**Un-e Agent d'Entretien des Espaces Verts (H/F) contractuel**  
**Remplacement d'un agent en disponibilité**  
**Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux**

Poste :

Placé-e sous l'autorité de la Responsable du service Espaces verts, vous serez en charge de l'entretien des espaces verts de la commune dont la compétence relève de la Direction des Services Techniques.

A ce titre, vous exercerez les missions suivantes :

- Réaliser les principales tâches en lien avec les activités d'entretien des espaces verts ;
- Activités régulières liées au bon fonctionnement du Centre Technique Municipal (renforcer régulièrement les équipes basées au CTM suivant les directives du responsable régie bâtiment ou de tout autre responsable d'entité basé au CTM ; se placer dans ce cas sous l'autorité du chef d'équipe ou du responsable de l'équipe renforcée, et donc respecter les consignes édictées par celui-ci) ;
- Participer aux opérations de déneigement manuelles ou mécanisées suivant les consignes du responsable hiérarchique.
- Ponctuellement participer au désherbage manuel ou mécanique des voies et espaces publics ;

Profil :

- Formation initiale dans le domaine de l'entretien des espaces verts (CAP, BEP, BAC PRO...) et/ou expérience significative dans ce domaine ;
- Permis B indispensable ;
- Permis EB, C et EC pouvant apporter un plus à l'organisation du service ;
- Formation de perfectionnement à la conduite des tondeuses autoportées pouvant apporter un plus à l'organisation du service ;
- CACES R486-A et B pouvant apporter un plus à l'organisation du service ;
- CACES R482- A (minipelle), E (tracteur de + 50cv), et F (télescopique) pouvant apporter un plus à l'organisation du service ;
- Habilitation électrique type B0 souhaitable.
- Sens de l'organisation, autonomie, rigueur et dynamisme
- Etre en capacité de lire, comprendre et appliquer les consignes données
- Capacité à rendre compte, écouter et travailler en équipe

Travail en général en extérieur et donc soumis aux aléas climatiques.

Les activités s'exercent la majeure partie du temps en présence du public.

Travail pouvant être exercé sur voie maintenue en circulation

Les horaires de travail peuvent être adaptés en fonction des conditions climatiques (notamment fortes chaleurs), ainsi que des nécessités de service (arrosage, manifestations...).

Astreintes hivernales

Port d'EPI adaptés.

**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> juillet 2021**

Adresser votre candidature + CV + copie de diplômes + arrêté de la dernière situation administrative avant le 31 mai 2021 par courrier à l'attention de Madame le Maire, Hôtel de Ville, Esplanade F. Mitterrand, BP 259, 23006 GUERET CEDEX ou courriel [personnel@ville-gueret.fr](mailto:personnel@ville-gueret.fr).